

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-----  
PRESIDENCE DU CONSEIL

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-----

DECRET N° 123/PC/SGG.

ANNEE 1965

-♦♦♦-

LE PRESIDENT DU CONSEIL, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Constitution du 11 Janvier 1965 ;

VU le Décret n°33/PR du 25 Janvier 1964, portant formation  
du Gouvernement ;

D É C R Ê T E :

Article 1er.- Mr. Alexandre ADANDE, Garde des Sceaux, Ministre de  
la Justice et de la Législation, est chargé d'assurer l'intérim du  
Président du Conseil, Chef du Gouvernement pour compter du 7  
Avril 1965.

Article 2.- Le présent décret sera enregistré et publié au Journal  
Officiel de la République du Dahomey./.-

Fait à COTONOU, le 6 AVRIL 1965

Ampliations :

PR	4
PC	6
Ministères	9
MJL-MAE-MFAEP	6
SGG	4
JORD	1



J. AHOMADEGBE-TOMETIN